

Madame, Monsieur,

Les vacances battent leur plein et je vous souhaite de profiter pleinement de ce temps de détente et de loisirs. Je me permets toutefois de troubler cette douce quiétude pour vous donner quelques informations concernant la rentrée prochaine.

Rentrée : Elle aura lieu le mardi 1^{er} septembre pour tous.

Attention : Accueil des CP au CM2 à 8 h 30

Accueil des maternelles de 8 h 30 à 9 h 30

Pour les petites sections, nous vous conseillons de garder à la maison votre enfant pour la cantine et la sieste, au moins les 10 à 15 premiers jours.

Frais liés à la scolarisation de votre enfant : Nous vous rappelons que le paiement s'effectuera par prélèvements sur 9 mois, d'octobre à juin (**410,00 €** / enfant pour l'année). Vous complèterez à cet effet une autorisation que vous signerez et à laquelle vous joindrez un RIB (uniquement pour ceux qui n'étaient pas déjà prélevés ou si vous avez changé de compte) à nous retourner d'ici le **vendredi 11 septembre dernier délai**.

Si vous refusez le prélèvement, vous devrez vous acquitter **de la totalité des frais avant le 30 septembre**. Il n'existe pas d'autre alternative que ces deux-là.

Cantine : Vous allez recevoir un mail intitulé : « **Li Cigaloun / Objet : identifiant de connexion périscolaire cantine** » qui vous donnera votre login pour vous permettre d'inscrire votre enfant à la cantine pour le mois de septembre. Le prix du repas est fixé à **5,20 €**.

Les réservations se font à partir du 20 du mois précédent sur « logicielcantine.fr » et ne sont possibles **qu'après que vous ayez préalablement crédité votre compte** de la somme correspondante.

Il vous est possible de réserver jusqu'à J-1.

Aucune réservation ne sera plus possible le matin même pour le repas de midi.

Si vous changez d'adresse courriel, merci de nous en informer par mail à licigaloun@orange.fr.

Étude : Elle débutera le jour de la rentrée (16 h 45 / 17 h 45).

Tickets vendus au bureau le premier lundi de chaque mois. L'enfant donne son ticket à 16 h 45 quand l'étude commence.

Prix du ticket étude : 2,00 €.

Assurance scolaire et extrascolaire (Mutuelle St Christophe) : Elle est obligatoire et sera à régler avec les frais de scolarité (10,00 € / enfant pour l'année).

Permanence : Si vous souhaitez rencontrer le Chef d'Établissement pour compléter un dossier ou autre, une permanence aura lieu le : **lundi 24 août de 9 h 00 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.**

Contact : Merci de ne pas utiliser la messagerie du site Cantine pour nous contacter car je n'y ai pas accès en dehors de l'établissement ; adressez votre courriel à licigaloun@orange.fr.

Fournitures : une liste de fournitures est disponible sur le site de l'établissement (licigaloun.org) ; elle vous permettra de préparer la rentrée dans le calme, ainsi qu'à votre enfant de démarrer dès le 1^{er} jour de classe avec TOUT son matériel.

Impayés : les familles n'ayant pas soldé les frais de l'année précédente, y compris la cantine, sont invitées à le faire **obligatoirement** par tout moyen à leur convenance **avant la rentrée scolaire**.

Je vous souhaite une bonne fin d'été et je vous dis à bientôt pour une nouvelle année scolaire pleine de sérénité et d'espérance.

C. CHAUVET
Chef d'Établissement